

ARRETE N° 2025-DOS-129

Fixant le bilan quantifié de l'offre de soins pour les activités de soins et les équipements matériels lourds (articles R. 6122-25 et R. 6122-26 du Code de la santé publique) de la région Centre-Val de Loire **pour la période de dépôt du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre 2025**

La directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 6122-1 à L. 6122-20 et R. 6122-23 à R. 6122-44 ;

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles R. 6123-1 à R. 6123-212 et D. 6124-1 à D. 6124-501 ;

VU la loi n° 2023-1268 du 27 décembre 2023 visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;

VU le décret du 7 juin 2023 portant nomination de Madame Clara de BORT en tant que directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire à compter du 12 juin 2023 ;

VU le décret n° 2025-189 du 27 février 2025 relatif à la simplification des procédures d'autorisation des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

VU l'arrêté n° 2023-DSTRAT-0015 portant adoption du projet régional de santé 2023/2028 de la région Centre-Val de Loire ;

VU l'arrêté n° 2023-DSTRAT-0014 relatif à la définition des zones du schéma régional de santé de la région Centre-Val de Loire ;

VU l'arrêté n° 2025-DOS-162 portant modification de l'arrêté n° 2024-DOS-173 fixant le calendrier 2025 des périodes de dépôt pour les demandes d'autorisations présentées en application des articles L. 6122-1 et L. 6122-9 du Code de la santé publique ;

VU l'arrêté n° 2025-DSTRAT-025 portant révision partielle du PRS 2023-2028 de la région Centre-Val de Loire en date du 25 juin 2025 ;

VU la décision n° 2024-DG-DS-0002 du 2 août 2024 de la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire portant délégation de signature.

CONSIDERANT QUE les dossiers seront à déposer sur la plateforme informatique nationale dédiée (SI-Autorisations accessible à l'adresse <https://si-autorisations.sante.gouv.fr/>).

ARRETE

ARTICLE 1^{ER} : Le bilan quantifié de l'offre de soins par territoire de santé pour la période de dépôt du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre 2025 est établi comme il apparaît en annexe ci-après, pour les activités de soins suivantes :

- **Chirurgie (ANNEXE I)**
- **Soins médicaux et de réadaptation (SMR) (ANNEXE II)**
- **Traitement du cancer (ANNEXE III)**
- **Hospitalisation à domicile (HAD) (ANNEXE IV)**

ARTICLE 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de la date de publication au recueil des actes administratifs :

- Soit d'un recours gracieux auprès de la directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- Soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la santé conformément aux dispositions de l'article L. 6122-10-1 du code de la santé publique : Ministère de la Santé - 14 avenue Duquesne – 75350 PARIS 07 SP. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux ;
- Soit d'un recours contentieux formé par toute personne ayant intérêt à agir auprès du tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie – 45057 ORLEANS CEDEX 1.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télé

recours citoyens » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 : La directrice de l'Offre Sanitaire de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 14/08/2025

+/ La directrice générale,

Bertrand MOULIN
Directeur général adjoint

Clara de BORT

ANNEXE I A L'ARRETE N° 2025-DOS-129

CHIRURGIE ADULTE					
SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION PAR TERRITOIRE					
ZONE D'IMPLANTATION	MODALITES DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles max.
		Min	Max		
Cher (18)	HC et Chirurgie ambulatoire	3	4	4	0
	Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1
Eure-et-Loir (28)	HC et Chirurgie ambulatoire	3	3	3	0
	Chirurgie ambulatoire	2	2	2	0
Indre (36)	HC et Chirurgie ambulatoire	2	3	3	0
	Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1
Indre-et-Loire (37)	HC et Chirurgie ambulatoire	6	7	7	0
	Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1
Loir-et-Cher (41)	HC et Chirurgie ambulatoire	3	4	4	0
	Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1
Loiret (45)	HC et Chirurgie ambulatoire	5	6	6	0
	Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1

CHIRURGIE PEDIATRIQUE					
SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION PAR TERRITOIRE					
ZONE D'IMPLANTATION	MODALITES DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles max.
		Min	Max		
Cher (18)	HC et Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1
	Chirurgie ambulatoire	1	3	1	2
Eure-et-Loir (28)	HC et Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1
	Chirurgie ambulatoire	1	3	0	3
Indre (36)	HC et Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1
	Chirurgie ambulatoire	1	2	1	1
Indre-et-Loire (37)	HC et Chirurgie ambulatoire	1	1	1	0
	Chirurgie ambulatoire	1	2	1	1
Loir-et-Cher (41)	HC et Chirurgie ambulatoire	0	1	0	1
	Chirurgie ambulatoire	1	3	2	1
Loiret (45)	HC et Chirurgie ambulatoire	1	1	1	0
	Chirurgie ambulatoire	2	3	2	1

CHIRURGIE BARIATRIQUE

SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATION PAR TERRITOIRE - HC

ZONE D'IMPLANTATION	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles max.
	Min	Max		
Cher (18)	1	1	1	0
Eure-et-Loir (28)	1	2	1	1
Indre (36)	1	1	1	0
Indre-et-Loire (37)	2	2	2	0
Loir-et-Cher (41)	1	1	1	0
Loiret (45)	2	2	2	0

ANNEXE II A L'ARRETE N° 2025-DOS-129

TRAITEMENT DU CANCER - MODALITE CHIRURGIE ONCOLOGIQUE												
NOMBRE D'IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES (SRS 2023-2028)												
ZONE D'IMPLANTATION	MENTIONS DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028) MENTION A		Attendu à l'issue du SRS (2023-2028) MENTION B		Attendu à l'issue du SRS (2023-2028) MENTION C (enfants et adolescents de - 18 ans)	Bilan de l'existant			Autorisations disponibles max.		
		Min	Max	Min	Max		MENTION A	MENTION B	MENTION C	MENTION A	MENTION B	MENTION C
Cher (18)	Chirurgie viscérale et digestive	0	1	1	2		0	2		1	0	
	Chirurgie thoracique	0	1	0	0		1	0		0	0	
	Chirurgie ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale	1	2	0	0		1	0		1	0	
	Chirurgie urologique	0	1	1	1		1	1		0	0	
	Chirurgie gynécologique	1	2	0	1		1	0		1	1	
	Chirurgie mammaire	1	2				2			0		
	Chirurgie oncologique indifférenciée	2	2				2			0		
	Chirurgie oncologique enfant et adolescents de - 18 ans					0			0			0
Eure-et-Loir (28)	Chirurgie viscérale et digestive	1	2	1	2		1	2		1	0	
	Chirurgie thoracique	0	0	0	0		0	0		0	0	
	Chirurgie ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale	0	1	0	1		0	1		1	0	
	Chirurgie urologique	0	1	2	2		1	2		0	0	
	Chirurgie gynécologique	0	1	1	1		0	1		1	0	
	Chirurgie mammaire	2	2				2			0		
	Chirurgie oncologique indifférenciée	1	3				2			1		
	Chirurgie oncologique enfant et adolescents de - 18 ans					0			0			0
Indre (36)	Chirurgie viscérale et digestive	1	2	0	1		0	1		2	0	
	Chirurgie thoracique	0	0	0	0		0	0		0	0	
	Chirurgie ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale	0	1	0	1		0	1		1	0	
	Chirurgie urologique	1	2	0	0		1	0		1	0	
	Chirurgie gynécologique	1	1	0	0		1	0		0	0	
	Chirurgie mammaire	1	1				1			0		
	Chirurgie oncologique indifférenciée	1	2				1			1		
	Chirurgie oncologique enfant et adolescents de - 18 ans					0			0			0
Indre-et-Loire (37)	Chirurgie viscérale et digestive	1	2	2	3		1	3		1	0	
	Chirurgie thoracique	0	1	1	2		0	2		1	0	
	Chirurgie ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale	1	2	2	3		1	3		1	0	
	Chirurgie urologique	0	1	2	3		0	3		1	0	
	Chirurgie gynécologique	1	2	2	2		2	1		0	1	
	Chirurgie mammaire	4	5				4			1		
	Chirurgie oncologique indifférenciée	4	4				4			0		
	Chirurgie oncologique enfant et adolescents de - 18 ans					1			1			0

TRAITEMENT DU CANCER - MODALITE CHIRURGIE ONCOLOGIQUE												
NOMBRE D'IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES (SRS 2023-2028)												
ZONE D'IMPLANTATION	MENTIONS DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028) MENTION A		Attendu à l'issue du SRS (2023-2028) MENTION B		Attendu à l'issue du SRS (2023-2028) MENTION C (enfants et adolescents de - 18 ans)	Bilan de l'existant			Autorisations disponibles max.		
		Min	Max	Min	Max		MENTION A	MENTION B	MENTION C	MENTION A	MENTION B	MENTION C
Loir-et-Cher (41)	Chirurgie viscérale et digestive	1	2	1	2		0	2		2	0	
	Chirurgie thoracique	0	1	0	0		1	0		0	0	
	Chirurgie ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale	0	1	0	1		0	1		1	0	
	Chirurgie urologique	1	2	1	1		1	1		1	0	
	Chirurgie gynécologique	1	2	0	0		1	0		1	0	
	Chirurgie mammaire	2	2				2			0		
	Chirurgie oncologique indifférenciée	2	3				2			1		
	Chirurgie oncologique enfant et adolescents de - 18 ans					0			0			0
Loiret (45)	Chirurgie viscérale et digestive	1	3	3	4		0	4		3	0	
	Chirurgie thoracique	0	1	1	2		0	1		1	1	
	Chirurgie ORL, cervico-faciale et maxillo-faciale	0	1	1	1		1	1		0	0	
	Chirurgie urologique	0	2	2	2		1	2		1	0	
	Chirurgie gynécologique	1	2	1	1		2	1		0	0	
	Chirurgie mammaire	4	4				4			0		
	Chirurgie oncologique indifférenciée	4	4				4			0		
	Chirurgie oncologique enfant et adolescents de - 18 ans					0			0			0

TRAITEMENT DU CANCER - MODALITE TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX SYSTEMIQUES DU CANCER												
NOMBRE D'IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES (SRS 2023-2028)												
ZONE D'IMPLANTATION	MODALITES ET/OU MENTIONS DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028) MENTION A		Attendu à l'issue du SRS (2023-2028) MENTION B		Attendu à l'issue du SRS (2023-2028) MENTION C (enfants et adolescents de - 18 ans)	Bilan de l'existant			Autorisations disponibles max.		
		Min	Max	Min	Max		MENTION A	MENTION B	MENTION C	MENTION A	MENTION B	MENTION C
Cher (18)	Traitements médicamenteux systémiques du cancer	2	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Eure-et-Loir (28)		3	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0
Indre (36)		1	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire (37)		3	3	1	1	1	3	1	1	0	0	0
Loir-et-Cher (41)		2	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Loiret (45)		2	3	1	1	0	2	1	0	1	0	0

TRAITEMENT DU CANCER - MODALITE RADIOTHERAPIE EXTERNE (RTE), CURIETHERAPIE															
NOMBRE D'IMPLANTATIONS GEOGRAPHIQUES (SRS 2023-2028)															
ZONE D'IMPLANTATION	MODALITES ET/OU MENTIONS DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028) MENTION A*		Attendu à l'issue du SRS (2023-2028) MENTION B**		Attendu à l'issue du SRS (2023-2028) MENTION C***		Autorisations bénéficiant des dispositions du décret 2024-268 du 25/03/2024				Implantations disponibles max.			
		Min	Max	Min	Max	RTE	Curie	MENTION A	MENTION B	MENTION C RTE	MENTION C Curie	MENTION A	MENTION B	MENTION C RTE	MENTION C Curie
Cher (18)	Radiothérapie	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Eure-et-Loir (28)		1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Indre (36)		1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire (37)		2	2	2	2	1	0	2	2	0	0	0	0	1	0
Loir-et-Cher (41)		1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Loiret (45)		3	3	1	1	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0

ANNEXE III A L'ARRETE N° 2025-DOS-129

SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION					
SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATIONS PAR TERRITOIRE					
ZONE D'IMPLANTATION	MENTION ET/OU MODALITE DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles max.
		Min	Max		
Cher (18)	Mention « enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « polyvalent »	5	5	5	0
	Mention « locomoteur »	2	2	2	0
	Mention « système nerveux »	2	2	2	0
	Mention « cardio-vasculaire »	1	1	1	0
	Mention « pneumologie »	1	1	0	1
	Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »	1	1	0	1
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie »	1	1	1	0
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie et hématologie »	0	0	0	0
	Mention « brûlés »	0	0	0	0
	Mention « conduites addictives »	0	0	0	0
	Mention « gériatrie »	4	4	4	0
Eure-et-Loir (28)	Mention « enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « polyvalent »	6	6	6	0
	Mention « locomoteur »	3	3	3	0
	Mention « système nerveux »	3	3	3	0
	Mention « cardio-vasculaire »	2	2	1	1
	Mention « pneumologie »	2	2	2	0
	Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »	1	1	1	0
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie »	1	1	1	0
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie et hématologie »	0	0	0	0
	Mention « brûlés »	0	0	0	0
	Mention « conduites addictives »	1	1	1	0
	Mention « gériatrie »	5	5	5	0

SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION

SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATIONS PAR TERRITOIRE

ZONE D'IMPLANTATION	MENTION ET/OU MODALITE DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles max.
		Min	Max		
Indre (36)	Mention « enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « polyvalent »	8	8	8	0
	Mention « locomoteur »	1	1	1	0
	Mention « système nerveux »	1	1	1	0
	Mention « cardio-vasculaire »	1	1	1	0
	Mention « pneumologie »	1	2	1	1
	Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »	1	1	1	0
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie »	1	1	1	0
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie et hématologie »	0	0	0	0
	Mention « brûlés »	0	0	0	0
	Mention « conduites addictives »	1	1	1	0
	Mention « gériatrie »	5	6	5	1
Indre-et-Loire (37)	Mention « enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »	3	3	3	0
	Mention « polyvalent »	6	6	6	0
	Mention « locomoteur »	3	3	3	0
	Mention « système nerveux »	2	2	2	0
	Mention « cardio-vasculaire »	1	1	1	0
	Mention « pneumologie »	1	1	1	0
	Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »	1	1	0	1
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie »	0	0	0	0
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie et hématologie »	1	1	1	0
	Mention « brûlés »	1	1	1	0
	Mention « conduites addictives »	2	3	3	0
	Mention « gériatrie »	6	6	6	0

SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION

SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATIONS PAR TERRITOIRE

ZONE D'IMPLANTATION	MENTION ET/OU MODALITE DE PRISE EN CHARGE	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles max.
		Min	Max		
Loir-et-Cher (41)	Mention « enfants et adolescents »	1	1	1	0
	Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « polyvalent »	8	8	8	0
	Mention « locomoteur »	2	2	2	0
	Mention « système nerveux »	3	3	3	0
	Mention « cardio-vasculaire »	2	2	2	0
	Mention « pneumologie »	2	2	2	0
	Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »	1	1	1	0
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie »	1	1	0	1
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie et hématologie »	0	0	0	0
	Mention « brûlés »	0	0	0	0
	Mention « conduites addictives »	0	0	0	0
	Mention « gériatrie »	4	4	4	0
Loiret (45)	Mention « enfants et adolescents »	0	0	0	0
	Mention « jeunes enfants, enfants et adolescents »	1	1	1	0
	Mention « polyvalent »	7	8	6	2
	Mention « locomoteur »	3	3	3	0
	Mention « système nerveux »	4	4	4	0
	Mention « cardio-vasculaire »	2	2	1	1
	Mention « pneumologie »	2	2	1	1
	Mention « système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition »	1	1	1	0
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie »	0	0	0	0
	Modalité « cancers » avec la mention « oncologie et hématologie »	1	1	1	0
	Mention « brûlés »	0	0	0	0
	Mention « conduites addictives »	0	0	0	0
	Mention « gériatrie »	6	6	6	0

ANNEXE IV A L'ARRETE N° 2025-DOS-129

HOSPITALISATION A DOMICILE					
SRS 2023-2028 - OQOS - IMPLANTATIONS PAR TERRITOIRE					
ZONE D'IMPLANTATION	MENTIONS	Attendu à l'issue du SRS (2023-2028)		Bilan de l'existant	Autorisations disponibles max.
		Min	Max		
Cher (18)	Socle	1	2	2	0
	Réadaptation	1	1	0	1
	Ante et post-partum	1	1	0	1
	Enfants de moins de 3 ans	1	1	0	1
Eure-et-Loir (28)	Socle	1	2	2	0
	Réadaptation	1	2	2	0
	Ante et post-partum	1	1	1	0
	Enfants de moins de 3 ans	1	1	1	0
Indre (36)	Socle	1	2	0	2
	Réadaptation	1	1	0	1
	Ante et post-partum	1	1	0	1
	Enfants de moins de 3 ans	1	1	0	1
Indre-et-Loire (37)	Socle	2	2	2	0
	Réadaptation	2	2	2	0
	Ante et post-partum	1	1	1	0
	Enfants de moins de 3 ans	1	1	1	0
Loir-et-Cher (41)	Socle	1	1	1	0
	Réadaptation	1	1	1	0
	Ante et post-partum	1	1	1	0
	Enfants de moins de 3 ans	1	1	1	0
Loiret (45)	Socle	2	2	2	0
	Réadaptation	2	2	2	0
	Ante et post-partum	1	1	1	0
	Enfants de moins de 3 ans	1	1	1	0